



Communiqué de presse

Au sujet du virus Corona en République Populaire de Chine

Vendredi 24 janvier 2020

Le Ministère de la Santé informe l'opinion publique que, depuis l'annonce d'apparition de cas de pneumonie dus au nouveau type du virus Corona en République Populaire de Chine le 31 décembre 2019 et à la date d'aujourd'hui, aucun cas de maladie n'a été enregistré dans notre pays.

Sur recommandation de son comité d'urgence du Règlement Sanitaire International, l'Organisation Mondiale de la Santé n'a pas déclaré cette situation épidémiologique comme urgence de santé publique de portée internationale et ne recommande, pour le moment, aucune restriction de voyage ou de commerce à l'échelle internationale

Dans ce cadre et, en vue de prévenir la propagation de ce virus dans notre pays, le Ministère de la Santé a entrepris le renforcement du système national de veille et de surveillance épidémiologique, la mise au point du dispositif de diagnostic virologique, ainsi que le déploiement des mesures de contrôle nécessaires.